



Acte 2

Ouverture de
l'Occupation
temporaire
de l'Autre Soie

Dossier de presse

20.10.2018



L'Autre Soie



L'Autre Soie est un grand projet de solidarité urbaine où s'entremêlent habitat, culture et économie sociale et solidaire.

Sur près de 23 500 m² de surface de plancher, il prévoit, à l'horizon 2025, la rénovation d'un patrimoine bâti remarquable et l'ouverture d'un parc arboré classé de 1,5 hectare au cœur de la Soie.

Ce projet est initié par:

le GIE Est Habitat, groupement au carrefour du logement et de l'hébergement,
et le CCO, laboratoire d'innovation sociale et culturelle.

Il se situe sur le territoire de la ville de Villeurbanne, au sein du projet Carré de Soie porté par la Métropole de Lyon.

Présentation du projet de l'Autre Soie

Un lieu emblématique
d'un vivre et faire ensemble
à Villeurbanne

L'Autre Soie est un grand projet de solidarité urbaine, d'innovation sociale et culturelle qui prend place au 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne, sur le site de l'ancien IUFM. Porté par le GIE Est Habitat et le CCO, ce lieu réunira, sur 23 500 m², différentes formes d'habitat (locatif, colocation, accession, hébergement, foyer), un équipement culturel (salle de concerts, studios, résidences de création...), des espaces d'accueil, de coworking, avec des fonctions de formation, d'animation et d'économie sociale et solidaire.

L'objectif étant de créer des synergies entre les politiques publiques du logement, l'action sociale, le développement économique et la culture.

Au coeur du projet urbain
Carré de Soie

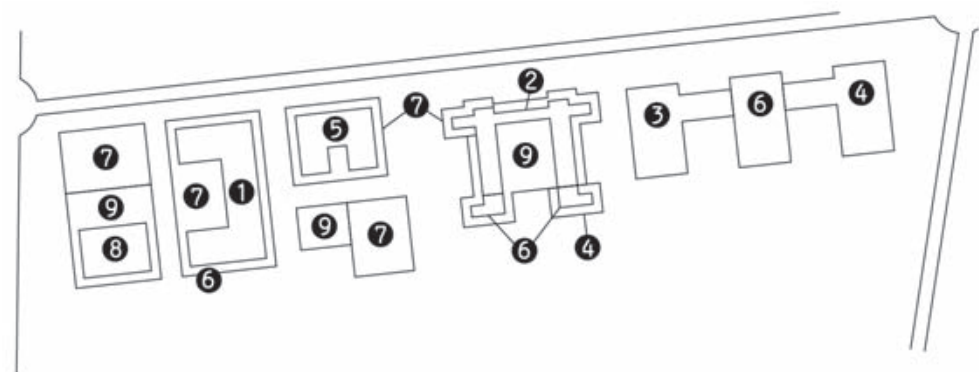
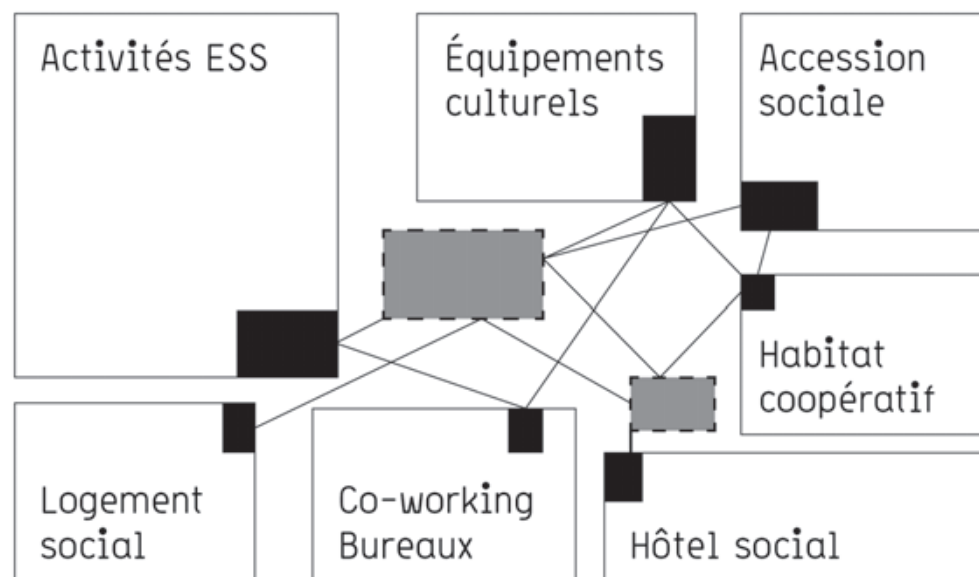
Le projet de l'Autre Soie s'inscrit dans le périmètre plus large du projet Carré de Soie, projet urbain majeur qui se déploie sur 500 ha sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, à l'impulsion de la Métropole de Lyon et des Villes. Cette ambitieuse transformation urbaine vise à reconverter des friches mutables par le développement économique et résidentiel, la création d'équipements et d'espaces publics, en veillant au lien avec les quartiers existants et à la valorisation du patrimoine industriel.

L'Autre Soie est un lieu
créatif et attractif
de l'agglomération
avec une implication
citoyenne forte dans
la conception et la mise
en œuvre du projet.

Programmation du site

Des activités économiques et culturelles seront également intégrées au site avec le CCO : salle de concert de 1000 places, espaces de co-working, restaurant, espace événementiel, ...

Le site de l'Autre Soie est découpé en quatre lots sur une surface de 23 500 m². Le programme mêle accession sociale, habitat participatif, hébergement d'urgence, logement social et solidaire et résidence étudiante pour un total de 278 logements.



278 logements

- ① Copropriétés — 50 log.
- ② Résidence étudiante — 50 log.
- ③ Habitat participatif — 16 log.
- ④ EMH: logement locatif — 41 log.
- ⑤ Aralis: logement social accompagné — 77 log.
- ⑥ Alynea: hébergement d'urgence type un «logement d'abord» — 28 log.

5250 m² dédiés à l'économie

- ⑦ Activités et commerces — 4127 m²
- ⑧ Siège social d'Alynea — 1123 m²

2800 m² dédiés à la culture

- ⑨ Culture / CCO, dont:
 - 1250 m² Centre culturel et social
 - 1400 m² Salle de concert
 - 150 m² Amphithéâtre

L'Autre Soie lauréat du prix européen Urban Innovative Actions (UIA)



La métropole de Lyon a candidaté à cet appel à projets en 2017, dans le cadre de l'Autre Soie, et reçoit un prix de la part de l'Urban Innovative Actions (UIA) à hauteur de 5 millions d'euros. C'est une étape importante remplie de joie et de fierté pour le projet qui a été annoncée le 11 octobre 2018, lors d'une conférence de presse.

L'Urban Innovative Actions (UIA) est une initiative de l'Union Européenne qui permet aux aires urbaines en Europe de plus de 50 000 habitants de mettre en œuvre des solutions nouvelles et innovantes, afin de faire face aux défis urbains qu'elles rencontrent.

Au travers de l'UIA, l'ambition de l'Union Européenne est de soutenir financièrement des actions locales innovantes permettant de tester de nouvelles solutions dans le domaine du logement, en faveur d'un développement urbain durable.



Conférence de presse en présence de David Kimelfeld, Président de la métropole de Lyon, de Michel Le Faou, Vice-Président de la métropole de Lyon, de Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne, de Cédric Van Styvendael, représentant du GIE Est Habitat et de Fernanda Leite, directrice du CCO.

C'est donc une séquence déterminante pour ce projet ambitieux mêlant culture, économie et une offre diversifiée d'habitat regroupant 278 logements ainsi que des activités économiques et culturelles. Ce financement européen va permettre de découpler et accélérer l'ambition d'innovation sociale de l'Autre Soie, en intervenant immédiatement sur le site pour :

- Rénover un bâtiment phare de l'histoire locale de l'industrie de la Soie (ex IUFM), pour accueillir en 2023 des logements à destination de publics vulnérables (familles monoparentales, étudiants, migrants...) et des services promouvant le pouvoir d'agir des personnes et du territoire (incubateur associatif, tiers lieux).

- Créer une forme innovante de logement temporaire (habitat modulaire) permettant d'accueillir dès la phase travaux prévue fin d'année 2020, les 30 familles hébergées dans le Centre d'hébergement d'urgence Alfred de Musset, bâtiment du site destiné à être réhabilité. Les habitants vulnérables accueillis bénéficieront d'un accompagnement spécifique permettant de s'intégrer dans leurs logements et le quartier. Ils bénéficieront des opportunités d'emploi du chantier notamment en gérant une table d'hôtes, restaurant solidaire mobile.

- Développer un chantier créateur de valeurs positives en intensifiant la concertation avec les riverains et usagers pour intégrer le projet dans son environnement. Ceci passe aussi par la valorisation des ressources humaines et physiques du site via la création d'activités économiques et culturelles centrées sur les potentialités des habitants et le renouvellement du site sur lui-même grâce à la réutilisation des matériaux de construction.

Un programme culturel inclusif et à rayonnement métropolitain

Des résidences d'artiste, de la création d'œuvres (mobiliers, objets artistiques...) partagées avec les habitants, des événements réguliers et un festival annuel, permettront à l'Autre Soie de rayonner à différentes échelles.

En attendant la réalisation de ce projet, le CCO et le GIE Est Habitat lancent en octobre 2018 une occupation temporaire du bâtiment patrimonial qui durera 2 ans.

L'occupation temporaire est coordonnée par le CCO, en étroite collaboration avec le GIE Est Habitat.
Elle est menée en partenariat avec la ville de Villeurbanne, la métropole de Lyon et l'Interquartiers Carré de Soie, regroupant habitants et riverains du projet.



SALLE CENTRALE
DU BÂTIMENT
PATRIMONIAL
© CHLOÉ GUILBERT



SÉANCE DE DESIGN-
THINKING LORS DU
CHALLENGE AUTRE SOIE
© CCO JP LACHAIZE

I. Une Occupation temporaire ?

En attendant le début des travaux, une occupation provisoire du site est lancée le 20 octobre 2018 pour une durée de 2 ans. Associant hébergement d'urgence, événements culturels et structures de l'économie sociale et solidaire, cette occupation temporaire est l'opportunité d'expérimenter une partie des usages de l'Autre Soie en attendant les travaux d'aménagements du site et de réhabilitation définitive du bâtiment de l'ancien IUFM. Elle permet également d'inscrire le projet au cœur des dynamiques locales.

Animée par le CCO, elle s'appuie sur les ressources et les réseaux du territoire : usagers (habitants, occupants temporaires ou visiteurs du projet), riverains, acteurs économiques, culturels et associatifs locaux.

Cette occupation temporaire réunit 22 structures, qui sont réparties en quatre pôles (retrouvez le détail à partir de la page 15 de ce dossier) :

- Arts et culture,
- Laboratoire de la ville,
- Ateliers,
- Inclusion,

Une première installation de l'occupation temporaire a débutée en juillet 2018 avec l'arrivée du Centre d'hébergement d'urgence Alfred de Musset géré par Alynea. Il a pour mission, le temps d'un hébergement temporaire, d'accompagner les personnes dans un parcours d'insertion durable, de recouvrer une autonomie et favoriser l'intégration sur le quartier et dans la cité.

Les autres structures sélectionnées sont présentes sur le site à partir du 20 octobre 2018.



VUE AÉRIENNE DU BÂTIMENT
PATRIMONIAL
© LES DRONARDS
#DELETERE.ORG

Un appel à manifestation d'intérêt

Le GIE Est Habitat et le CCO ont lancé en octobre 2017 un appel à candidatures pour l'occupation temporaire du bâtiment patrimonial de l'Autre Soie, en vue d'un usage de bureaux et d'activités à partir d'octobre 2018.

L'appel à projet propose une occupation du rez-de-chaussée de l'ancien foyer Jeanne-d'Arc, bâtiment emblématique de l'ex IUFM des Brosses et de l'histoire industrielle locale.

Pour traiter les candidatures, un jury de sélection composé de représentants du CCO, du GIE Est Habitat, de l'Interquartiers Carré de Soie, de la métropole de Lyon et de la ville de Villeurbanne s'est réuni au printemps 2018.

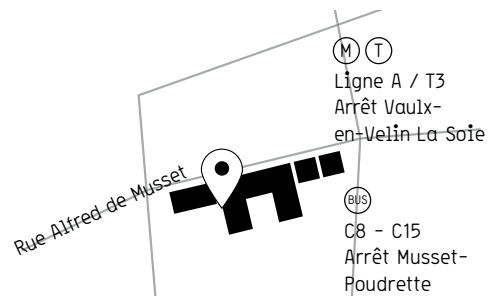
Chiffres clés

- 79 réponses à l'appel à manifestation d'intérêt via le site internet cco-lasoie.org,
- 36 candidatures reçues en janvier 2018,
- 1 150 m² de surface totale dans le bâtiment A,
- 650 m² mis à disposition des candidats et 500 m² d'espaces mutualisés,
- 115 occupants pour 22 structures retenues.

Se rendre à l'Autre Soie

24 rue Alfred de Musset
à Villeurbanne

Le site est à moins de 10 minutes à pied du pôle multimodal de « Vaulx-en-Velin - La Soie »



VUE ARIÈRE DU BÂTIMENT
PATRIMONIAL
© LES FLOUS FURIEUX

II. Pourquoi une occupation temporaire ?

Transformer les lieux délaissés en ressource pour le territoire

Dans des contextes immobiliers parfois saturés, de nouvelles dynamiques proposent d'occuper légalement et temporairement des sites en veille, en attendant les travaux de réhabilitation.

L'exploitation de la période «creuse» de lieux inoccupés peut générer des ressources pour le territoire :

- Développement d'activités solidaires, économiques et créatives en proposant des espaces de travail à un coût abordable ;
- Accompagnement de dynamiques collectives ;
- Expérimentation d'usages et préfiguration du projet définitif ;
- Réduction des coûts de la vacance (entretien, sécurité) et valorisation du patrimoine oublié.

MARQUAGE DES SYMBOLES
ARCHITECTURAUX DU
BÂTIMENT PATRIMONIAL,
PAR LES ÉTUDIANTS DU
DSAA DESIGN DE L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE D'ARTS
APPLIQUÉS DE LA MARTINIÈRE
DIDEROT.
© CCO



Les effets vertueux de l'Occupation temporaire de l'Autre Soie

1°) Pour le quartier :

L'opportunité de revitaliser un lieu laissé en friche depuis 2013, en le remettant en partie à disposition du public.

2°) Pour le projet l'Autre Soie

Cette occupation provisoire permet de limiter les risques de squat et la dégradation complémentaire du bâtiment.

Mais elle permet surtout d'expérimenter une nouvelle manière de penser l'aménagement des villes en remettant l'humain au cœur du processus de construction :

- Ouvrir un espace qui permet de prendre le temps d'écouter, de tester et d'accompagner les transformations du site en faisant le lien entre les populations nouvelles et existantes du quartier et en leur permettant de prendre possession d'un morceau de leur ville laissé en friche jusqu'à aujourd'hui,
- Dynamiser le site par le développement d'un écosystème foisonnant qui participe à l'animation de la vie du quartier et est capable de fédérer les énergies locales,
- Renforcer la capacité d'agir de chacun grâce à des acteurs associatifs et culturels ouverts sur le quartier et ses habitants,

3°) Pour le GIE :

Changer l'échelle de la dynamique déjà développée par la démarche Rue habitat qui vise à mettre à disposition des locaux en attente de projet pour loger des personnes sans domicile.

Ce dispositif prend ici de l'ampleur avec le centre d'hébergement d'urgence Alfred de Musset qui a remplacé, dans le courant de l'été 2018, le Centre d'accueil et d'orientation des migrants de Calais installés en 2016.

L'un des objectifs de cette occupation provisoire est d'aider à l'inclusion des plus défavorisés par l'accès au travail et la participation à des activités culturelles et des temps d'échanges. Le souhait est également de les faire participer à la vie sociale pour établir des rencontres avec les habitants du quartier et changer le regard porté sur la grande précarité.

4°) Pour le CCO :

Préfigurer le projet de «La Rayonne» avec l'ouverture dès octobre d'une antenne marquant la présence du CCO à la Soie.

C'est une part du CCO qui déménage avec du personnel qui s'y installe et un nouveau lieu à faire vivre, en parallèle du bâtiment de la rue Courteline. Cette occupation temporaire, coordonnée par le CCO, fera éclore une « pépinière augmentée » : espaces partagés à inventer et gouvernance collaborative à construire avec les occupants. Ce lieu permettra de poursuivre de manière régulière les résidences artistiques, les événements culturels, associatifs et citoyens afin de tisser des liens forts avec le réseau associatif local et les habitants.

III. Installation du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) d'Alynea

Installé au mois de juillet 2018 sur le site de l'Autre Soie, le foyer Alfred de Musset est un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) géré par l'association Alynea, accueillant 100 personnes (couples avec enfants) relevant de l'urgence et de l'inconditionnalité.

La prise en charge proposée par le CHU relève du cadre de l'action sociale et médico-sociale définie par la Loi 2002-2. L'hébergement et l'accompagnement sont formalisés par la signature d'un contrat de séjour de 6 mois renouvelable qui détermine les engagements réciproques de chaque partie, dans le respect de l'égalité de dignité de tous, de façon non discriminatoire.

L'élaboration d'un projet personnalisé permet de définir les perspectives et objectifs de travail afin de trouver une solution adaptée à chaque famille et de l'inscrire dans un parcours d'insertion durable.

L'accompagnement est axé sur différents points :

- veiller à l'harmonie de la vie en collectivité,
- accéder aux soins somatiques et aux soins liés à la souffrance psychique,
- accéder aux droits fondamentaux (santé, scolarité, solidarité, culture, etc...),

- veiller à la scolarisation et à l'épanouissement des enfants,
- accéder à la maîtrise du français, à une formation professionnelle et à l'emploi,
- favoriser l'intégration sur le quartier et dans la cité,
- accéder à un logement autonome ou à une structure d'hébergement adaptée.

Le bâtiment actuel est destiné à être détruit en vue du projet définitif et, pendant le chantier, les familles seront hébergées dans des structures modulaires en bois privatives installées sur le site. Ce site, en évolution suivant les différents phasages des travaux, nécessitera l'installation d'une conciergerie pour orienter le public et d'une table d'hôtes, restaurant mobile solidaire.

Conciergerie et Tables d'hôtes :

Ces deux besoins de l'Occupation temporaire sont pris en charge par les personnes hébergées au CHU Alfred de Musset d'Alynea, et constituent des moyens d'appropriation du projet de l'Autre Soie par les habitants et de leur participation directe.

Ces 2 activités seront en effet le cœur d'activité d'Ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA).

Véritable outil d'insertion professionnelle pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, l'AAVA, légiféré par le code de l'action sociale et des familles, favorise l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.

Outre les compétences et l'employabilité acquises, un AAVA développe le pouvoir d'agir des personnes, valorise leur savoir-faire et leur parcours, développe leur confiance et estime de soi, favorise les rencontres et le vivre ensemble.



VUE ARRIÈRE DU FOYER
ALFRED DE MUSSET
© ALYNEA

IV. Ouverture du CCO La Rayonne

Depuis fin 2016, le CCO préfigure ce lieu à travers divers projets : recherche-action pluridisciplinaire Palimpseste, concertation avec les salons de rue, festival Mémoire Vive et autres manifestations.

Cette occupation temporaire, coordonnée et animée par le CCO, invitera les participants à expérimenter les usages de demain en pratiquant une gouvernance collaborative et en invitant chacun à participer à la vie et au fonctionnement du lieu.

Une antenne à la Soie pour le CCO

L'occupation temporaire marque l'ouverture de l'antenne du CCO La Rayonne.

Celle-ci développera des projets à destination du territoire : pépinière d'accompagnement de projets ESS, programmation événementielle (dont le festival Mémoire Vive), ateliers artistiques (arts plastiques, design textile) et numériques, concertation, résidences et créations artistiques. Dans le cadre de l'Urban Innovative Actions (UIA), ces activités seront renforcées et des collaborations artistiques fortes seront initiées.

Cette étape est significative dans la préfiguration de La Rayonne, prévue pour 2023.

Espaces partagés et événements de l'occupation temporaire

Des espaces mutualisés pour tous

La rotonde, espace central du bâtiment, sera ouvert à tous les résidents pour de multiples activités : répétitions, événements, travail temporaire.

Une salle de réunion et une salle de répétition d'une capacité respective de 49 et 25 places seront accessibles pour les occupants.

Des mises à disposition de ces espaces seront possibles pour des structures extérieures.

Une vie événementielle partagée

Divers événements pourront être proposés dans les lieux extérieurs et intérieurs par les occupants, afin de créer un dynamisme et une synergie d'acteurs dans le quartier, la ville et la métropole : portes ouvertes, événements, expositions d'artistes, spectacles, forum des métiers, activités participatives, etc...



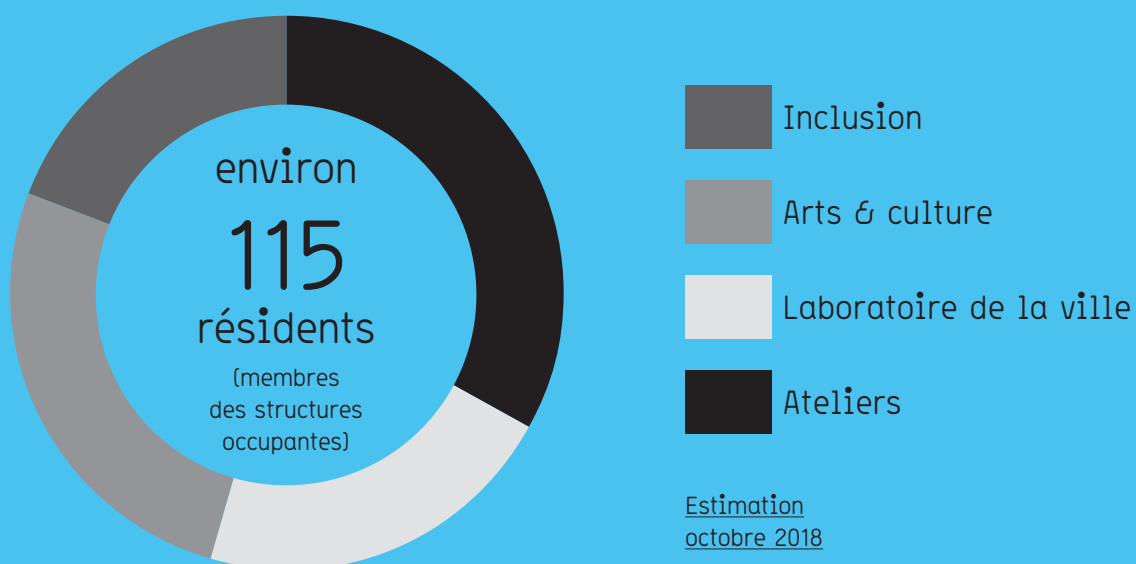
VISITE THÉÂTRALISÉE DE
L'AUTRE SOIE, LORS DES
JOURNÉES EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE.
© CCO

Calendrier prévisionnel du projet

Processus de candidature	Lancé en octobre 2017
Jury de sélection des candidats	17 avril 2018
Festival Mémoire Vive	19 mai 2018
Ouverture de l'Occupation temporaire	20 octobre 2018
Rencontres de l'Aventure Ordinaire	20 octobre 2018
Fin de l'occupation temporaire	Octobre 2020
Début prévisionnel des travaux	Fin d'année 2020

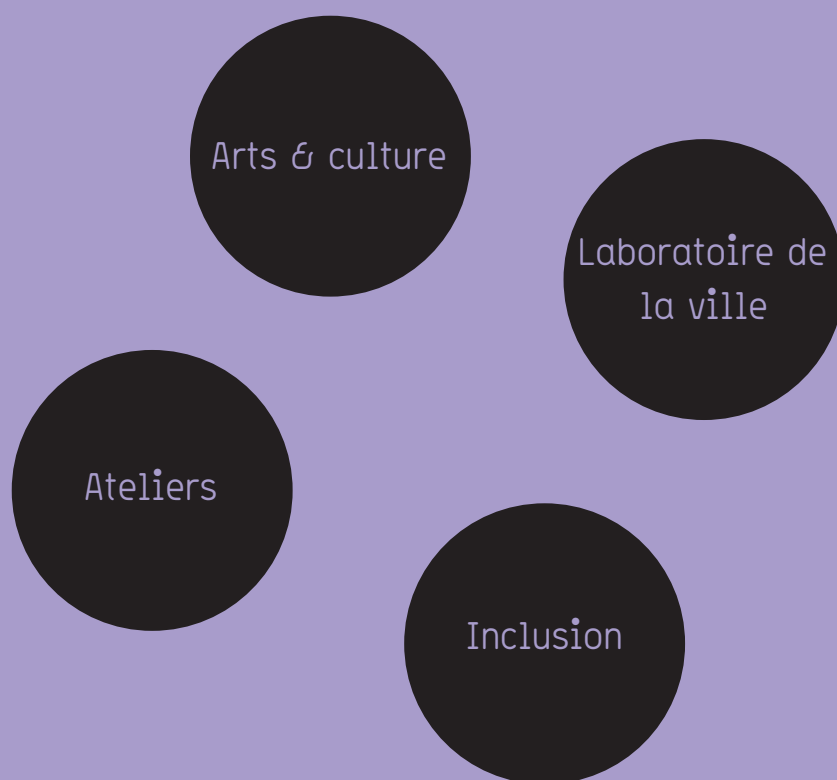
Favoriser un écosystème créatif et innovant, en lien avec le projet l'Autre Soie, pour contribuer au dynamisme du territoire.

Les résidents de l'Occupation temporaire sont au nombre de 115 et répartis de la façon suivante :



De plus, le Centre d'hébergement d'urgence (CHU) qui est géré par Alynea et installé depuis le 4 juillet 2018, héberge actuellement 100 parents et enfants.

L'Occupation
temporaire réunit 22
structures réparties
en quatre pôles.



Pôle Laboratoire de la ville

87 m² d'espaces partagés par des acteurs de l'urbain, questionnant les enjeux de demain : ville, habitat, architecture et développement durable.

Architectes sans frontière

Association créée en 1979

Activité

Défendre le principe d'une utilité sociale de l'architecture : proposer des formes de pratiques professionnelles adaptées, ouvertes à la diversité qui intègrent la parole des exclus et qui répondent à un partage plus équitable de cet espace

Pour qui ?

Toute personne concernée par le mal logement.

Coexistence

Association créée en 2016

Activité

Coexistence est un tiers-lieu visant une bonne articulation entre recherche scientifique, innovation sociale et environnementale :

- Un espace de travail collaboratif ouvert à toutes disciplines de recherche et à tous publics
- Un réseau de chercheurs, entrepreneurs sociaux, artistes, makers et bénévoles
- Un centre de ressources et d'activités organisé autour de cinq salons : éthique, conception, prototypage, incubation, médiation
- Une association créée en décembre 2016 évoluant vers une coopérative

Pour qui ?

Responsables publics et privés, chargés de mission, MJC, centres sociaux, ONG et plus largement tous publics.

Comptoir de Campagne

SAS labellisée ESUS créée en 2015

Activité

1 village sur 2 en France n'a plus de commerces.

Le projet : la création d'un réseau de commerces multiservices, physiques et connectés, pour revitaliser les villages.

Pour qui ?

Tous les habitants des villages qui n'ont plus ou peu de commerces.

Les Détritivores

Association créée en 2015

Activité

Solution innovante de compostage de proximité des biodéchets des restaurants collectifs et traditionnels, pour un usage du compost en maraîchage urbain ou en espaces verts.

Pour qui ?

Restaurants collectifs publics, semi-publics ou privés, entreprises industrielles, restaurants de cuisine traditionnelle et les particuliers à partir de 2025.

E-Graine

Association créée en 2012

Activité

Mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale. Interventions pédagogiques, conseil, promotion et création d'outils pédagogiques ludiques et innovants pour démocratiser l'éducation au développement durable.

Pour qui ?

Enfants, jeunes et adultes avec une priorité pour les personnes en quartier Politique de la Ville.

Habitat & Partage

Association créée en 2015, puis SCIC en mars 2018

Activité

Promotion d'habitats participatifs et d'innovation sociale et environnement.

Pour qui ?

Tous publics

Pôle Ateliers

127 m² d'espaces dédiés à la création manuelle (bois et numérique), au développement de modes de consommation plus responsables et à l'expérimentation d'une coopérative d'artisanat.

Collectif Pourquoi Pas !?

Association créée en 2014

Activité

Création et production de travaux liés à l'architecture, à la scénographie et à toutes formes d'espace.

Pour qui ?

Tous publics.

Facteur d'Intérieur

Micro-entreprise créée en 2016

Activité

Conception et fabrication de meubles en bois et agencements intérieurs pour les particuliers. Un atelier d'ébénisterie à la commande et une volonté de conception responsable. Vivant dans la petite cité Tase son activité dynamise la vie locale.

Pour qui ?

Tous publics, clients particuliers.

Jesse Wellard

Micro-entreprise créée en 2016

Activité

Design et confection d'objets de décoration, de mobilier et d'accessoires de mode à partir de matériaux revalorisés. Volonté de créer un atelier/tiers-lieu collaboratif.

Pour qui ?

Clients professionnels, particuliers, entreprises, collectivités et artisans soucieux de l'environnement.

Nawelle Aïneche

Intermittente du spectacle, inscrite à la Maison des Artistes

Activité

Costumière conceptrice et réalisatrice pour des compagnies de spectacle vivant et des créatrices.

Pour qui ?

Tous publics, conservateurs, collectionneurs, artistes, metteurs en scène.

Le Raffut

Association créée en 2017

Activité

Contribuer au développement entrepreneurial et solidaire des créateurs et artisans du secteur des Métiers d'Art et culturels.

Pour qui ?

Tous publics

Pôle Arts & culture

139 m² pour des structures engagées dans la création artistique. Les projets portés sont en lien avec le territoire, dans des esthétiques variées et complémentaires.

Anda Jaleo

Association créée en 2003

Activité

Spectacles pluridisciplinaires mêlant théâtre, musique et danse, écrits à partir de témoignages.

Pour qui ?

Tous publics.

Atelier Optique

Association (2008), micro-entreprise et intermittent du spectacle

Activité

Création de projets artistiques développés de manière contextuelle et collaborative par un designer et un artiste visuel. Leurs champs d'activités sont multiples : créations visuelles, performances, créations d'objets, recherches sur des questions urbaines, énergétiques et sociales.

Pour qui ?

Associations, structures culturelles, compagnies de spectacles, institutions, collectivités et tous publics.

blÖffique théâtre

Association créée en 2007

Activité

Création et diffusion de formes théâtrales contemporaines dans des lieux non-dédiés à de la représentation.

Pour qui ?

Tous publics.

CCO La Rayonne

Association créée en 1963

Activité

Laboratoire d'innovation sociale et culturelle, ancré dans la métropole lyonnaise depuis plus de 50 ans. L'ouverture de son antenne CCO La Rayonne permet le développement d'activités événementielles, d'un pôle numérique, de résidences artistiques et de concertation, en lien avec le territoire. Il assure également le rôle de coordinateur de l'occupation temporaire.

Pour qui ?

Tous les publics.

Entre Chien et Loup

Association créée en 2004

Activité

Entre art plastique, création sonore et spectacle vivant, la compagnie dessine ses projets pour l'espace public ou tout lieu atypique avec et pour l'imagination des spectateurs.

Pour qui ?

Spectateurs, festivals, théâtres, collectivités.

Les Particules

Association créée en 2007

Activité

Collectif d'artistes autour du questionnement de l'individu dans la société, de sa part intime, de sa créativité, de ce qui fait le collectif et le singulier. C'est aussi une coopérative de spectacles où chacun mène ses propres créations avec ses particularités, ses singularités, ses médiums privilégiés selon les projets : théâtre, arts numérique, vidéo, danse...

Pour qui ?

Tous publics, collectivités, associations partenaires.

Semelle de Vent

Association créée en 2009

Activité

Création et diffusion de spectacle vivant et transmission culturelle et artistique.

Pour qui ?

Grand public, jeune public, élèves d'établissements scolaires en ZUP ou en réinsertion scolaire.

Systemes K

Association créée en 2003

Activité

Équipe d'artistes pluridisciplinaires, comédiens, musiciens, plasticiens, techniciens...

L'identité de Systemes K est nourrie par une réflexion sur la ville et les moyens d'existence des individus dans leurs environnements.

Pour qui ?

Tous les publics, adultes, jeunes. étudiants, lycéens, collégiens, en activité ou non, de passage, en transit, habitants, anciens et nouveaux arrivants...

Pôle Inclusion

140 m² pour renforcer le pouvoir d'agir et favoriser la participation de chacun à la construction du projet l'Autre Soie en prenant en compte les différences.

Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) sont un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité. Parrainé par le Centre Hospitalier Le Vinatier et financé par l'Agence Régionale de Santé.

Centre d'hébergement d'urgence Alynea

Association créée en 1973

Activité

Géré par l'association Alynea, le centre d'hébergement d'urgence a pour mission, le temps d'un hébergement temporaire, d'accompagner les personnes dans un parcours d'insertion durable et de retrouver une autonomie et favoriser l'intégration sur le quartier et dans la cité.

Pour qui ?

Familles avec enfants, fragilisées par un parcours difficile.

Culture pour Tous

Association créée en 2001

Activité

Lutter contre l'exclusion et les discriminations en facilitant la participation à une vie culturelle choisie et la prise de parole sur cette dernière.

Pour qui ?

1000 structures partenaires (les coopérateurs) et 15 000 personnes bénéficiaires (les actionneurs).

Gem Envol & Cie

Association créée en 2007

Activité

Contacts presse

Françoise Lagarde
Responsable communication
GIE Est Habitat
T: 06 74 83 23 45
f.lagarde@est-metropole-habitat.fr

Tanguy Guézo
Responsable communication du CCO
T: 04 37 48 88 17
P: 07 64 08 23 63
communication@cco-villeurbanne.org

